

**Commune du
MESNIL THÉRIBUS**

**PLAN LOCAL
D'URBANISME**

APPROBATION

Vu pour être annexé à la
délibération en date du :
25 MARS 2011

5a

NOTICE SANITAIRE

RESEAU D'EAU POTABLE

La commune du Mesnil Théribus est alimentée en eau potable par un réseau dont la gestion est intercommunale (Syndicat des eaux de Jouy-sous-Thelle) ; ce syndicat regroupe 10 communes. L'exploitation et l'entretien du réseau sont confiés à Veolia.

L'eau potable distribuée dans la commune provient d'un captage situé sur le territoire du Mesnil Théribus, au nord du village ; l'eau y est pompée dans une nappe de craie.

L'eau est stockée dans deux réservoirs : l'un est situé à Jouy-sous-Thelle, l'autre entre Jouy-la-Grange et La Houssoye.

Le réseau d'adduction en eau potable de la commune s'organise à partir d'une canalisation principale de diamètre 150 mm, qui alimente le village depuis la station de pompage, par la rue du Bas Mesnil et la rue du château.

La distribution d'eau sur la commune est également assurée par une canalisation de diamètre 100 mm, sur la route de Bachivillers.

Ces canalisations constituent l'armature principale du réseau d'eau potable, de même que d'autres canalisations de diamètre important qui alimentent certaines rues du village (rue de la Cité par exemple).

Le réseau est complété par des canalisations dites secondaires. De diamètre inférieur à 100 mm, elles correspondent le plus souvent aux rues de desserte interne du village (rue Marchand et rue du Professeur Halpern notamment).

La morphologie du réseau d'eau est caractérisée par la présence de bouclages (circuit fermé) ; le réseau présente peu de canalisations non bouclées (antennes).

L'alimentation en eau sur la commune est complétée par l'existence de plusieurs points de captage privés (puits). C'est le cas de l'habitation située chemin des Landes face au château de Beaufresne, d'une activité située dans la rue du Bas Mesnil, de l'exploitation agricole située dans cette même rue, et du château de Théribus.

L'alimentation de la commune en eau potable est convenable (capacité de débit, état général des canalisations). Toutefois, un déficit de pression est relevé dans la partie haute du village, en raison de l'importante déclivité qui existe sur la commune.

Un projet d'augmentation de la pression dans la partie haute du village a été mis à l'étude, il en ressort que les solutions techniques existent ; ce projet est aujourd'hui en attente de financement.

L'alimentation en eau du hameau des Landes s'effectue quant à elle par une canalisation principale de 150 mm de diamètre, reliée directement à la station de pompage. En revanche, c'est une canalisation de diamètre inférieur (80 mm) qui dessert la partie terminale de la rue de la Croix-Blanche, de même que l'impasse du Pressoir (60 mm).

Ainsi, l'étendue du réseau apparaît adaptée aux besoins actuels de la commune ; la quasi-totalité des constructions est aujourd'hui desservie. Toutefois, le déficit de pression relevé dans la partie haute du village suppose que cette pression soit renforcée avant de pouvoir envisager tout développement urbain dans ce secteur.

Les plans du réseau d'eau potable sont annexés au dossier de Plan Local d'Urbanisme (pièces n°5b et 5c).

ASSAINISSEMENT

↳ La commune du Mesnil Théribus ne possède pas de réseau collectif d'assainissement des eaux usées.

↳ Lors de la réalisation du zonage d'assainissement, la réalisation d'un assainissement collectif a été retenue sur l'ensemble des parties bâties de la commune.

Alors que l'ensemble des études techniques ont été réalisées, en particulier s'agissant de la localisation de la station d'épuration (commune de Fleury), la mise en œuvre de l'assainissement collectif se heurte à des problèmes de financement.

Le zonage d'assainissement est annexé au dossier de Plan Local d'Urbanisme (pièce n°5d).

↳ Concernant les eaux pluviales, la commune dispose d'un réseau collecteur partiel : dans la rue du Bas Mesnil, dans les lotissements des Acacias et des Merisiers, et sur une partie du hameau des Landes.

Les eaux pluviales sont dirigées vers le milieu naturel (ru du Mesnil).

COLLECTE DES DECHETS

La commune du Mesnil Théribus comptait 770 habitants en 2006, ce qui représente environ 1 000 kg de déchets à collecter et à traiter par jour.

La gestion des ordures ménagères et du tri sélectif est assurée par la Communauté de Communes du Vexin-Thelle.

Les ordures ménagères sont acheminées à Liancourt-Saint-Pierre, tandis que les déchets concernés par le tri sélectif sont conduits au centre de tri de Rochy-Condé.